

VOIX DU MONDE RURAL

2014/04 N°116

**AGRICULTURE
PAYSANNE
FAMILIALE**



VOIX DU MONDE RURAL N°116

Editeur:

GEORGE DIXON
FERNANDEZ

Secrétariat:

FIMARC aisbl
rue Jaumain 15
5330 ASSESSE
BELGIQUE
Tél/Fax: +32-83-656236
www.fimarc.org
fimarc@skynet.be

Compte bancaire:

ING 310-0756026-94
IBAN
BE87 3100 7560 2694
BIC/SWIFT
BBRUBEBB

Mise en page:

FIMARC aisbl

Photos & Dessins:

FIMARC aisbl
(sauf mention spéciale)

Abonnement:

15,00 €/an

Parution:

33e année

Impression:

FIMARC aisbl

Sommaire

Editorial	3
Agriculture paysanne familiale	5
FIMARC Nouvelles	13

Périodique publié en quatre langues par la FIMARC, qui donne un écho de la vie du monde rural et de l'action des Mouvements membres ou non de la Fédération

© FIMARC

Chers lecteurs de VMR,

Meilleures salutations depuis le Secrétariat international!

Les Nations Unies ont déclaré l'année 2014, Année Internationale de l'Agriculture Familiale. C'est une reconnaissance importante des fonctions multiples de l'agriculture familiale tant au niveau économique, que social, environnemental ou encore dans toutes ses autres fonctions. Ce numéro de VMR revient sur l'importance de l'agriculture paysanne familiale et la situation des familles paysannes aujourd'hui.

Que ce soit dans les pays développés ou dans les pays en développement, l'agriculture paysanne est la forme prédominante dans le secteur de la production alimentaire. L'agriculture familiale dans toute sa diversité est la forme prédominante d'agriculture au niveau global.

Une exploitation familiale n'est pas définie par sa taille mais par le travail de la famille et la prise de décisions. Dans une ferme familiale, la famille prend les risques, les décisions et devrait en retour bénéficier des gains économiques. Pour rester économiquement viable, les paysans devraient pouvoir recevoir un revenu décent de leurs activités pour pouvoir faire vivre leur famille et contribuer à l'économie rurale.

1,5 milliard de personnes travaillent dans le secteur de l'agriculture paysanne. L'agriculture paysanne produit 50% de la production alimentaire et a la possibilité de produire davantage. Elle comprend toutes les activités agricoles familiales et elle est liée avec différents domaines du développement rural. L'agriculture paysanne familiale est un moyen d'organiser les activités de production agricole, forestier, pastoral, aquacole qui sont opérées par une famille ou qui majoritairement dépendent de la main d'œuvre familiale. Elle est donc un type de production qui porte l'empreinte du lien structurel entre l'activité économique et la structure famil-



iale. Cette relation influence le processus de prise de décisions, le type de production, l'organisation du travail, la gestion de la production et la transmission de l'héritage.

Le concept de ferme familiale se définit également en opposition à l'agro business. Dans l'agro business, ce sont des individus qui ne sont pas reliés entre eux qui sont les propriétaires des exploitations, de leur gestion et du travail de la ferme. Les propriétaires mettent le capital à disposition et contractent une équipe (ou des équipes) qui vont administrer l'exploitation et travailler la terre. Ces propriétaires sont donc en attente de retour sur leur investissement financier et pas sur le travail effectué.

L'année 2014, année internationale de l'agriculture familiale, AIAF, a permis de lancer un large débat et une certaine coopération tant au niveau national que régional ou global pour augmenter la prise de conscience et la compréhension des défis rencontrés par les petits producteurs.

Dans de bonnes conditions et avec le soutien de politiques adéquates, les petits paysans ont prouvé combien ils pouvaient être innovateurs, productifs et résilients, spécialement quand ils sont encouragés dans des pratiques comme celle de l'agro-écologie qui sont basées sur leurs propres ressources et leurs priorités. Cela fait de ces petits paysans, des acteurs clés pour s'adresser aux enjeux cruciaux de notre temps, tels que la faim, le changement climatique et la perte de la biodiversité. La FIMARC va s'engager dans une campagne globale pour renforcer et promouvoir l'agriculture paysanne familiale afin d'assurer un suivi concret de l'année internationale de l'agriculture familiale.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de VMR

George Dixon Fernandez
Secrétaire Général



AGRICULTURE PAYSANNE FAMILIALE



Depuis plusieurs années, la FIMARC s'intéresse de près à tout ce qui touche à l'agriculture paysanne familiale. Dans la définition qui est en communément donnée, l'agriculture paysanne est une idée de l'agriculture qui s'inscrit dans les critères de durabilité, de respect de l'environnement et de conservation du tissu social. C'est une vision qui affirme que l'agriculture n'a pas qu'un rôle de production de denrées alimentaires, mais a aussi un rôle social, environnemental et de maintien de la qualité des produits.

Au-delà de la définition, il est évident que l'agriculture paysanne joue un rôle essentiel dans la production de nourriture et comporte aussi des aspects socio-économique et culturel non négligeables quand on sait qu'elle est un des pourvoyeurs de travail le plus important au niveau mondial. L'ONU ne s'y est pas trompée en déclarant 2014 - l'« Année internationale de l'agriculture familiale » ou AIAF qui vise à encourager son développement ainsi que l'agro-écologie ; l'accès au marché; l'accès à la terre et aux ressources naturelles; l'accès à la technologie, aux services de vulgarisation agricole et au crédit; les conditions démographiques, économiques et socio-culturelles; la disponibilité d'un enseignement spécialisé ».

L'agriculture paysanne a donc un potentiel énorme dans le développement intégral des zones rurales dans de nombreux pays. Intégral puisqu'elle

combine les avantages d'être pourvoyeuse de nourriture et donc d'instrument de lutte contre la faim et la malnutrition, pourvoyeuse d'emplois, puisqu'elle ne concentre pas la production mais la diversifie, pourvoyeuse d'emplois connexes, dans tous les métiers proches de l'agriculture, de sa transformation, de sa commercialisation... En cela elle permet également au milieu de se développer. Quand les personnes trouvent de l'emploi chez elles, elles vont automatiquement développer les services qui permettent de vivre sur le territoire, école, petits commerces, soins de santé... Elle permet donc dans ce sens de rentrer dans un cercle vertueux qui permet le développement du territoire. L'agriculture paysanne, avec de plus de plus de place accordée à l'agroécologie, à la production en agriculture biologique, en valorisant les connaissances traditionnelles, est aussi un atout formidable pour la diversification et la sauvegarde de la biodiversité.

Et pourtant....

Nous sommes dans un contexte mondial où, selon la FAO, plus d'un tiers de la nourriture produite est gaspillée, alors que l'organisation prévoit que la production ali-



mentaire doit augmenter de 60% d'ici 2015, afin de pouvoir répondre aux besoins d'une population mondiale croissante. Nous sommes aussi dans un marché globalisé qui fixe les prix des denrées, ne permettant aux petits paysans d'être compétitifs face à l'agro-industrie. De plus, toutes les conférences récentes tirent la sonnette d'alarme quant aux effets désastreux de cette agriculture de masse sur notre climat.



Il est donc urgent de réagir et de redonner à l'agriculture paysanne toutes ses chances de se développer car elle est une forme d'agriculture qui permet une production beaucoup plus respectueuse de l'environnement, qui prend soin de la nature et des hommes. De plus en plus de pays, y compris dans les pays industrialisés, en sont de plus en plus conscients et se sont donnés une charte, des principes, qui régissent ces bonnes pratiques. L'agriculture paysanne n'est pas un label mais une plutôt une démarche progressive qui tend à appliquer quelques règles de base.

Par exemple, l'agriculture paysanne telle qu'elle est entendue en France s'appuie sur une charte qui se décline en 10 principes, et 6 thèmes.



Les dix principes de l'agriculture paysanne :

- Principe n° 1 : répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre.
- Principe n° 2 : être solidaire des paysans des autres régions d'Europe et du monde.
- Principe n° 3 : respecter la nature.
- Principe n° 4 : valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares.
- Principe n° 5 : rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles.

-
- Principe n° 6 : assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits.
 - Principe n° 7 : viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations.
 - Principe n° 8 : rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural.
 - Principe n° 9 : maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées.
 - Principe n° 10 : raisonner toujours à long terme et de manière globale.

Autonomie

Dans les pays industrialisés particulièrement, l'agriculture est pieds et poings liés, dépendante des subsides de ses gouvernements et dans ce sens dépendante de décisions externes quant à la production, pour satisfaire le marché, et non plus pour répondre à sa vocation première de fournir des aliments. Dans un tel système, les paysans ont perdu toute autonomie quant à la gestion de leur exploitation.

L'autonomie est à la fois, la capacité d'être maître de ses choix techniques, économiques, financiers et la capacité de pouvoir exercer cette capacité. Elle repose sur le partenariat, dans la complémentarité et la complicité entre les acteurs locaux. Elle permet





ainsi de valoriser les ressources humaines et techniques présentes sur le territoire, de générer des revenus localement qui pourront être réinvestis dans la région pour la développer.

Le travail avec la nature

Il est avéré que la terre est en grand danger. Nous consommons plus de ressources que ce que la terre met de temps à les régénérer. Afin de permettre aux générations futures de pouvoir vivre encore sur notre terre, la préservation des res-



sources, du patrimoine et de l'environnement doit être une priorité. L'agriculture paysanne peut être une réponse à cette préoccupation puisqu'elle promeut la diversification plutôt que des productions extensives grandes consommatrices d'eau et d'intrants, la complémentarité entre la production animale et végétale, des technologies adaptées au milieu et basées sur le savoir-faire des anciens.

La qualité des produits

La fonction première de l'agriculture est la production d'aliments. Et le consommateur ne s'y trompe pas. La vente s'organise de plus en plus en circuits courts pour répondre à la demande de ces consommateurs, déçus par les produits proposés dans les grandes chaînes de magasins, déçus de la qualité des produits au goût uniformisé. Il est donc aussi important

quand nous parlons d'agriculture paysanne, de parler de transformation et de commercialisation. Là encore, il s'agira de développer des filières courtes, tant pour la production que pour la transformation ou la vente.

La qualité des produits doit être identifiable et reconnue. Cela assure le respect du consommateur et la reconnaissance du producteur.

Le développement local

Nous l'évoquons ci-dessus, l'agriculture paysanne contribue au développement local si elle utilise au mieux les ressources locales et génère de l'emploi de proximité. L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimenta-

tion saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous. Il est donc important que cette démarche soit reconnue



par les consommateurs et qu'eux aussi reconnaissent la qualité des produits, respectent le travail des paysans et acceptent de payer le prix juste pour leur permettre de vivre décemment.



Modernité ou passéisme ?

Peut-être certains verront-ils l'agriculture paysanne comme un retour en arrière, comme un système révolu qui refuse la modernité et opère un retour sur le passé. Les partisans de ce système vous diront le contraire. Il n'y a absolument aucun refus de la modernité, des techniques qui facilitent le travail mais un refus de ce que propose l'agriculture conventionnelle mais qui va à l'encontre des valeurs qui sont défendues et promues par l'agriculture paysanne : refus des OGM, refus de l'intensification, refus de la chimie qui pollue les terres et les rivières. Les tenants de l'agriculture paysanne promeuvent une agriculture intégrant ce que la nature nous offre et une gestion saine, en bon père de famille pour vivre de manière décente et avec une attention au futur, pour pouvoir laisser une terre propre à nos enfants.



Vivre de manière décente pas seulement au niveau économique mais aussi pour se dégager du temps libre, pour jouir d'une vie de famille, pour pouvoir participer aux activités du territoire.

Et la gestion des déchets

Selon la FAO, plus d'un tiers de la production alimentaire est perdue. Il faut distinguer ce qui concerne les pertes alimentaires et les déchets alimentaires. Les pertes alimentaires se réfèrent à une diminution de la masse des denrées initialement destinées à la consommation humaine, à différentes étapes de la chaîne alimentaire (production, post-récolte et transformation), principalement dans les pays en développement, par

manque d'infrastructures de stockage, de possibilités de transformation. Les déchets alimentaires se réfèrent aux denrées alimentaires propres à la consommation humaine qui sont mises au rebut par des détaillants et des consommateurs, principalement dans les pays développés. Ce gaspillage alimentaire est une occasion manquée d'améliorer la sécurité alimentaire. Il comporte en outre un coût environnemental conséquent. Les coûts financiers du gaspillage alimentaire sont considérables et atteignent environ mille milliards de dollars USD chaque année. Réduire le gaspillage alimentaire est une priorité

pour établir des modes de production et de consommation plus durables. Le fait d'investir dans des mesures de réduction du gaspillage alimentaire peut apporter des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux, tout en contribuant à améliorer



la sécurité alimentaire et à réduire les impacts négatifs du changement climatique et cela aussi est pris en compte dans la production agricole familiale.

L'agriculture paysanne familiale est donc une démarche qui peut répondre à de nombreux problèmes de notre temps. En ces périodes de crises particulièrement, elle est plus que jamais utile, en permettant aux producteurs de renforcer leur autonomie, en développant le territoire, en réduisant les déchets. Mais une fois encore, les seuls paysans ne pourront pas répondre à toutes les difficultés et c'est la responsabilité de tous les habitants d'un territoire de contribuer à son développement.

FIMARC NOUVELLES

CSA 41 - ROME

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a tenu sa quarante et unième session du 13 au 18 octobre 2014. Près de 800 représentants de groupes de parties intéressées par le CSA (gouvernements, société civile, secteur privé, organisations internationales et régionales et observateurs), dont 11 ministres et deux vice-ministres, étaient inscrits comme participants à la quarante et unième session du CSA. Le Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interinstitutions (intervenant au nom du Secrétaire général de l'ONU), le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), le Vice-Président du Fonds international de développement agricole (FIDA), le Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) et la Présidente du CSA ont prononcé des allocutions d'ouverture. Le Comité s'est vu présenter les conclusions de l'édition de 2014 de l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde. Il a mis au point une série de recommandations générales sur la base des rapports « Pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables » et « La durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition », élaborés par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. L'un des résultats clés de la réunion a été l'adoption des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires,

d'application volontaire. Le Comité est en outre convenu de poursuivre ses travaux concernant l'élaboration d'un Programme d'action pour la lutte contre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées. Dans le cadre de groupes de discussion, le Comité a étudié les liens avec le CSA au niveau mondial, régional et national, et débattu des thèmes sécurité alimentaire et nutrition dans le programme de développement pour l'après-2015 ainsi que des 2 CFS 41 FINAL REPORT initiatives régionales pour intégrer les questions liées à la nutrition dans le secteur agricole. Le Comité s'est arrêté sur les progrès réalisés, ces dix dernières années, dans la mise en œuvre des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, en examinant des études de cas de pays sur les enseignements tirés de l'expérience. Le Comité a donné des indications sur ses axes de travail, et a notamment demandé la révision de la Note d'orientation sur la sélection et la hiérarchisation des activités du CSA. Il a demandé au Groupe d'experts de haut niveau de réaliser deux études, qui lui seraient présentées à ses sessions de 2016 et 2017. Le Comité a souligné l'importance de la communication à l'appui de l'efficacité du CSA et a approuvé l'élaboration d'un cadre pour le suivi de ses décisions. Le Comité a modifié son Règlement intérieur par voie de scrutin. Le Comité a adopté la troisième version du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition. À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, une manifestation spéciale a été organisée conjointement avec le Comité directeur

de l'Année internationale de l'agriculture familiale, sur le thème de l'« innovation dans le domaine de l'agriculture familiale: des avancées en vue de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition », avec la participation de Sa Majesté la Reine Maxima des Pays-Bas et du Mandataire spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la promotion de services financiers accessibles à tous qui favorisent le développement. La FIMARC a participé très activement au CSA 41 (Comité pour la sécurité alimentaire mondiale) afin d'y porter la voix des populations rurales et des agriculteurs dans les discussions sur les politiques et les débats qui concernent l'alimentation et la gouvernance agricole. M. Wolfgang Scharl, Président de la FIMARC et M. George Dixon Fernandez, Secrétaire général de la FIMARC ont représenté la FIMARC à cette importante conférence mondiale.

SIÈGE DE LA FAO, ROME, ITALIE



Elizabeth Kibuywa à ICN 2 à Rome

La malnutrition est l'un des plus graves problèmes du monde mais un des problèmes le moins abordé en matière de santé alors qu'il est un facteur important de mortalité infantile. Presque un tiers des enfants dans les pays en développement sont en insuffisance pondérale et plus de 30 % des personnes vivant dans les pays en développement souffrent de carences en micronutriments

La Deuxième Conférence internationale

sur la nutrition (CIN2), réunion inter-gouvernementale de haut niveau destinée à attirer l'attention mondiale sur la malnutrition sous toutes ses formes, a rassemblé au siège de la FAO, à Rome, les délégués de plus de 170 gouvernements, 150 représentants de la société civile et une centaine du secteur privé. En marge des sessions plénières des 19, 20 et 21 novembre, des événements préparatoires pour les parlementaires, la société civile et le secteur privé, ainsi que des tables rondes et événements parallèles, ont servi de forum pour approfondir les thèmes spécifiques de la nutrition. Les gouvernements participant à la Conférence ont approuvé les deux documents finals – la Déclaration de Rome sur la nutrition et le Cadre d'action – par lesquels les dirigeants mondiaux se sont engagés à mettre en place des politiques nationales visant à l'éradication de la malnutrition sous toutes ses formes et à transformer les systèmes alimentaires de manière à garantir des régimes alimentaires nutritifs pour tous. De nombreux chefs d'États ainsi que le Pape François ont prononcé une allocution. Miss Elisabeth Kibuywa, coordinateur Pan Africaine de la FIMARC a représenté la FIMARC à cette grande conférence mondiale.

RÉUNION TECHNIQUE ENTRE LA FAO ET LE CIP SIÈGE DE LA FAO, ROME 30 OCTOBRE 2014

Avec la réunion technique qui s'est tenue entre la FAO et le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP), un pas supplémentaire important a été franchi en direction de la consolidation de la collaboration et du partenariat

entre la FAO et la plateforme mondiale de petits producteurs d'aliments, travailleurs ruraux et mouvements sociaux de base/communautaires. Dans la lignée de la nouvelle Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec les organisations de la société civile – qui vise à développer de nouvelles pratiques en faveur d'une participation inclusive des OSC dans les processus politiques, à intensifier le dialogue entre les différents acteurs des domaines thématiques clés et à renforcer la relation de partenariat entre les gouvernements et la société civile – cette réunion, organisée le 30 octobre 2014 au siège de la FAO, à Rome, a permis de mettre en présence l'expertise technique apportée par les différentes unités de la FAO et les connaissances approfondies dont dispose le CIP, depuis la base, concernant des questions thématiques spécifiques. Les objectifs et les résultats attendus, présentés dans la Note conceptuelle de la réunion technique, ont été atteints avec succès : l'intérêt et les besoins du CIP s'agissant de différentes questions thématiques ont été présentés, afin de permettre leur prise en compte dans l'élaboration des politiques ainsi que leur adoption au niveau national, régional et international. Des propositions en termes de coopération technique ont été formulées afin de renforcer la participation du CIP, ainsi que des autres OSC et mouvements sociaux, aux futures sessions des comités techniques et des autres organes de gouvernance de la FAO, notamment ses conférences régionales. La réunion technique entre la FAO et le CIP a été couronnée de succès à plusieurs titres : 1. Elle a permis de mettre en exergue les besoins et les opportunités en matière de construction d'un partenariat plus solide entre les deux parties. 2. Elle a démontré

l'importance du rôle des bureaux régionaux, au niveau desquels l'assistance technique et le renforcement des capacités jouent un rôle essentiel et sont les plus nécessaires. 3. Elle a découlé sur l'identification d'actions concrètes devant être menées par la sous-division OPC afin de réaliser un suivi avec les départements et bureaux régionaux pertinents. La rencontre a également permis d'évoquer le défi relatif à une meilleure communication entre le siège de la FAO et ses points focaux régionaux, ainsi qu'entre les points focaux régionaux eux-mêmes. L'excellente contribution du CIP au moment de partager les connaissances et les informations dont il dispose a été reconnue. 2 Le présent document résume les questions abordées par le CIP et les unités techniques de la FAO concernant des questions thématiques spécifiques ; de plus, il suggère des activités concrètes, en matière de suivi, devant être inscrites au programme de la future collaboration. M.Rony Joseph, un des coordinateurs asiatiques de la FIMARC a représenté l'organisation à une réunion technique réussie entre la FAO et l'IPC (cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire). La FIMARC a également eu la chance de présenter sa position concernant l'importance de l'agriculture familiale dans le dialogue mondial et la consultation sur l'agriculture familiale.



*Mr. Rony Joseph
FIMARC Asian Coordinator*



Participants de Conférence internationale sur la nutrition(ICN 2)

VMR

**VOIX DU
MONDE RURAL**

PUBLIE PAR:

Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques
Federación Internacional de los Movimientos de Adultos Rurales Católicos
Federação Internacional dos Movimentos de Adultos Rurais Católicos
International Federation of Rural Adult Catholic Movements

Editeur Responsable:

George Dixon FERNANDEZ, rue Jaumain 15 - 5330 ASSESSE (BELGIQUE)
